



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

OCCITANIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R76-2017-062

PUBLIÉ LE 22 MARS 2017

Sommaire

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-03-20-002 - 01-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM EHPAD AUDE 2017 2021 (6 pages)	Page 3
R76-2017-03-20-003 - 02-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM EHPAD GARD 2017 2021 (8 pages)	Page 10
R76-2017-03-20-004 - 03-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM EHPAD LOZERE 2017 2021 (6 pages)	Page 19
R76-2017-01-20-002 - 04-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM EHPAD TARN ET GARONNE 2017 2021 (8 pages)	Page 26
R76-2017-03-20-005 - 05-ARS - arrêté fixant programmation CPOM SSIAD OCCITANIE 2017 2021 (10 pages)	Page 35
R76-2017-03-22-001 - 06-DREAL -arrêté relatif au mode de désignation des associations et fondations pour participer au débat sur l'environnement (2 pages)	Page 46
R76-2017-03-22-002 - 07-ZDSS - arrêté subdélégation financière exécutés par le SGAMI de Marseille et le centre de Services partagés (10 pages)	Page 49

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-03-20-002

**01-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM
EHPAD AUDE 2017 2021**

01- arrêté conjoint fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes de l'Aude.

- signé par Mme la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et par M. le président du conseil départemental de l'Aude -



**ARRETE CONJOINT n°
fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021
des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites
des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes de l'Aude**

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Le Président du Conseil Départemental de l'Aude

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L313-11 et L313-12 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3221-9 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la Société au vieillissement, et notamment l'article 58 ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

Vu le décret du Conseil d'Etat n°2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la Région Occitanie,

Considérant l'article 58 de la loi du 28 décembre 2015, précité qui indique, dans son V al.1^{er} : « le directeur général de l'agence régionale de santé et les présidents de conseil départemental programment sur cinq ans, par arrêté conjoint, la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et moyens prévus au IV ter de l'article L.313-12 du code de l'action sociale et des familles » ;

SUR PROPOSITION du Délégué Départemental de l'Aude pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des Services du Département de l'Aude ;

ARRETENT

Article 1 : Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et les Petites Unités de Vie (PUV), feront l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) tripartite conclu entre l'ARS, le Conseil Départemental et l'organisme gestionnaire, sur la période 2017-2021, dans les conditions prévues au IV ter de l'article L313-12 du CASF.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté fixe les établissements concernés par un CPOM tripartite, ainsi que l'année prévisionnelle de signature de ce dernier.

Article 3 : Cette programmation pourra faire annuellement l'objet d'une révision.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le Délégué Départemental de l'Aude pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Directeur Général des Services du Département de l'Aude, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du département de l'Aude.

Fait, le
20 MARS 2017

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Monique CAVALIER

Pour la Directrice Générale de
l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, Le Directeur Général Adjoint,

Dr Jean-Jacques MORFOISSE

Le Président du Conseil Départemental
de l'Aude

Président et par déléguation,
Le Directeur Général des Services,

Samuel FOURNIER

ANNEXE

PROGRAMME 2017 : 6 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
110002581	SAS RESIDENCE ANTINEA	110002607	ANTINEA	LA REDORTE
250018090	SARL RESIDENCE FRONTENAC	110790011	KORIAN FRONTENAC	BRAM
110000825	EURL LO PORTANEL	110787777	LO PORTANEL	SAINT-MARCEL-SUR-AUDE
110002805	SARL RESIDENCE LAETITIA	110002813	LAETITIA	COURSAN
110780707	CH LIMOUX QUILLAN	110005782	CHENIER CH LIMOUX QUILLAN	LIMOUX
		110791332	AL NIU DEL ROC	ROQUEFEUIL
		110787348	NECKER BICHAT MADELEINE BRES	LIMOUX
		110789443	LA VALLEE DU LAUQUET	SAINT-HILAIRE
110787926	CC DU PAYS DE COUIZA	110787579	LES ESTAMOUNETS	COUIZA

PROGRAMME 2018 : 11 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
750832701	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	110002623	LES BERGES DU CANAL	CARCASSONNE
		110002763	CARMABLEU	CARCASSONNE
110791886	SARL CUXAC II	110789484	CUXAC II	CUXAC-CABARDES
110004470	SARL KORIAN LES PINS VERTS	110004488	LES PINS VERTS	NARBONNE
110005519	SARL ACCUEIL LE CHATEAU	110005527	RESIDENCE LA TRAMONTANE	LEUCATE
110000197	EHPAD AUTONOME LE GARNAGUES BELPECH	110780715	LE GARNAGUES	BELPECH
110007242	EHPAD AUTONOME CHALABRE	110780723	LES HAUTS DE BON ACCUEIL	CHALABRE
440049252	LE NOBLE AGE RETRAITE	110782927	RESIDENCE LES MIMOSAS	NARBONNE
250018728	KORIAN LE BASTION	110782950	KORIAN LE BASTION	CARCASSONNE
110005659	ETAB PUBLIC AUTONOME LE CASTELOU	110786530	LE CASTELOU	CASTELNAUDARY
110786696	SIVOM DU CABARDES	110787538	LOS FOUNTETOS	SAISSAC
650786213	NOTRE DAME DE LIESSE	110007119	DOMINIQUE RIBES	OUVEILLAN
110786324	USSAP ASM	110005980	LE CLOS DES VIGNES	TUCHAN
		110005576	LES ROSIERS	CASTELNAUDARY
		110005584	ASM LIMOUX	LIMOUX
		110782869	LE PLA DU MOULIN	COUIZA
		110783289	COSTES 1	DURBAN-CORBIERES

PROGRAMME 2019 : 10 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
340009349	MBV	110003498	LES FIGUERES	CAPENDU
930817739	ASS FRANCE HORIZON	110004595	LA TOUR	MONTREDON-DES-CORBIERES
110005444	SARL SOFIAL JRGC	110005451	VILLA DOMITIA	NARBONNE
110000205	MR AUTONOME ESPERAZA	110780731	FONDATION GAUDISSARD	ESPERAZA
110000221	MR AUTONOME MONTREAL	110780756	MONTREAL D'AUDE	MONTREAL
110000239	MR AUTONOME MADELEINE DES GARETS	110780764	MADELEINE DES GARETS	TREBES
110780061	CH CARCASSONNE	110781226	IENA CH CARCASSONNE	CARCASSONNE
		110788817	LES RIVES D'ODES	CARCASSONNE
110000338	ASSOC BETHANIE ACCUEIL	110782844	BETHANIE ACCUEIL	CARCASSONNE
110007556	SAS EHPAD SOLEIL DU LEVANT	110789526	LE SOLEIL LEVANT	LIMOUX
110007317	SAS LE CHATEAU DE LA BOURGADE	110791597	CHATEAU LA BOURGADE	CUXAC-D'AUDE

PROGRAMME 2020 : 11 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
310781562	ASEI	110005824	L'OUSTAL DE TALAIRAN	TALAIRAN
110004322	CIAS QUILLAN	110004330	LA COUSTETE	QUILLAN
110004959	CCAS PENNAUTIER	110004967	LES ROMARINS	PENNAUTIER
660786765	ASSOC VIA SENIOR	110005238	VIA MINERVA	VILLALIER
110005378	SAS LES JARDINS DE L'ORCHIDEE	110005386	LE CLOS DE L'ORCHIDEE	NARBONNE
940004088	ADEF RESIDENCES	110005501	LA MAISON DES ARBOUSIERS	BIZANET
110780772	CH LEZIGNAN	110780103	CH LEZIGNAN CORBIERES	LEZIGNAN-CORBIERES
690795331	ASSOCIATION SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	110782851	SAINT VINCENT	MONTOLIEU
110000353	SAS PHILOGERIS SUD OUEST	110782885	LE MARRONNIER	CARCASSONNE
110000395	SAS RESIDENCE L'OUSTAL	110783057	L'OUSTAL	NARBONNE
110787934	CIAS SIVU DU SUD MINERVOIS	110789450	LA ROQUE	SALLELES-D'AUDE

PROGRAMME 2021 : 7 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
110002680	EHPAD AUTONOME SAINT VINCENT DE PAUL	110002706	SAINT VINCENT DE PAUL	RIEUX-MINERVOIS
920028560	FONDATION PARTAGE ET VIE	110004298	JULES SEGUELA	SALLES D'AUDE
		110004496	LA BONANCA	GRUISSAN
110780137	CH NARBONNE	110005006	PECH D'ALCY	NARBONNE
110781010	CH FRANCIS VALS	110005287	CH FRANCIS VALS	PORT-LA-NOUVELLE
110000213	MR AUTONOME FANJAUX	110780749	JEAN LOUBES	FANJEUX
110786431	CCAS CAUNES MINERVOIS	110783271	LOS AINATS	CAUNES-MINERVOIS
110780087	CH CASTELNAUDARY	110787314	CH CASTELNAUDARY	CASTELNAUDARY

Agence Régionale de Santé Occitanie
 26-28 Parc-Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
 34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07
www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental
 Allée Raymond Courrière
 11 855 CARCASSONNE CEDEX 9
 Tél : 04 68 11 68 11
www.aude.fr

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-03-20-003

**02-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM
EHPAD GARD 2017 2021**

02- arrêté conjoint fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes du Gard.

- signé par Mme la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et par M. le président du conseil départemental du Gard -

ARRETE CONJOINT
fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021
des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites
des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes du Gard

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Le Président du Conseil Départemental du Gard

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L313-11 et L313-12 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3221-9 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la Société au vieillissement, et notamment l'article 58 ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

Vu le décret du Conseil d'Etat n°2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la Région Occitanie,

Considérant l'article 58 de la loi du 28 décembre 2015, précité qui indique, dans son V al.1^{er} :
« le directeur général de l'agence régionale de santé et les présidents de conseil départemental programment sur cinq ans, par arrêté conjoint, la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et moyens prévus au IV ter de l'article L.313-12 du code de l'action sociale et des familles » ;

SUR PROPOSITION du Délégué Départemental du Gard pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des services du Département du Gard;

ARRETENT

Article 1 : Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et les Petites Unités de Vie (PUV), feront l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) tripartite conclu entre l'ARS, le Conseil départemental et l'organisme gestionnaire, sur la période 2017-2021, dans les conditions prévues au IV ter de l'article L313-12 du CASF.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté fixe les établissements concernés par un CPOM tripartite, ainsi que l'année prévisionnelle de signature de ce dernier.

Article 3 : Cette programmation pourra faire annuellement l'objet d'une révision.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le Délégué Départemental du Gard pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Directeur Général des services du Département du Gard, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du département du Gard.

Fait, le

20 MARS 2017

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Monique CAVALIER

Pour la Directrice Générale de
l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, le Directeur Général Adjoint

Dr Jean-Jacques MORFOISSE

Le Président du Conseil Départemental
du Gard,

Denis BOUAD

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental du Gard
Direction d'Appui
Service des Etablissements Personnes Agées
3 rue Guillemette
30044 NIMES Cédex 01 - Tél : 04 66 76 76 76

www.gard.fr

ANNEXE

PROGRAMME 2017 : 4 CPOM

N°FINESSE juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESSE géographique	Nom de l'établissement	Commune
130028228	HOPITAUX PORTES DE CAMARGUE TARASCON	300012937	GASTON DOUMERGUE	BEUCAIRE
		300785110	L'OUSTAOU	BEUCAIRE
300001195	SASU LES MAGNANS	300785318	LES MAGNANS	SAINT-MARTIN-DE- VALGALGUES
300780087	CH UZES	300012697	LES JARDINS DE L'ESCALETTE	UZES
		300783529	RIVIERE MARZE	SAINT-GENIES-DE- MALGOIRES
		300785144	LES TERRASSES DE GISFORT	UZES
		300004199	JACQUES SAURIN	MOUSSAC
300016938	ASSOC NOTRE DAME DES PINS	300783693	NOTRE DAME DES PINS	SAINT-PRIVAT-DES-VIEUX

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental du Gard
Direction d'Appui
Service des Etablissements Personnes Agées
3 rue Guillemette
30044 NIMES Cédex 01 – Tél : 04 66 76 76 76

www.gard.fr

PROGRAMME 2018 : 7 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
300000858	ASSOC RESIDENCE SOUBEIRAN	300783578	RESIDENCE SOUBEIRAN	SAINT-JEAN-DU-GARD
300780046	CH ALES CEVENNES	300012473	LES CAMELIAS	ALES
		300012622	LE CASTELLAS	ROUSSON
		300012648	LES 4 SAISONS	BAGARD
		300012655	LES CIGALES	SAINT-CHRISTOL-LES-ALES
		300785086	LOU CANTO	ALES
300000718	ASSOC FONDATION ROLLIN	300007739	LE MAS DES OLIVIERS	LEDIGNAN
		300781457	FONDATION ROLLIN	ANDUZE
300780095	CH LE VIGAN	300781226	SAINT MARTIN	SUMENE
		300785169	EHPAD du CH du VIGAN	LE VIGAN
		300009479	EURL L'EUZIERE	RESIDENCE L'EUZIERE
920028560	FONDATION PARTAGE ET VIE	300783610	CLAIR LOGIS	ALES
		300781416	RESIDENCE SENIOR L'ACCUEIL	VAUVERT
		300012689	LES MAZETS DE L'ARGILIER	AUBAIS
780020715	FONDATION DIACONESSES DE REUILLY	300783552	CHATEAU DE MONTVAILLANT	BOISSET-ET-GAUJAC
		300010980	CHATEAU DE LABAHOU	ANDUZE
		300783701	LES CISTES	SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE

Agence Régionale de Santé Occitanie
 26-28 Parc-Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
 34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental du Gard
 Direction d'Appui
 Service des Etablissements Personnes Agées
 3 rue Guillemette
 30044 NIMES Cédex 01 - Tél : 04 66 76 76 76

www.gard.fr

PROGRAMME 2019 : 27 CPOM

N°FINESS Juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
300000569	MR PUBLIQUE	300781184	SAINT AMBROIX	SAINT AMBROIX
250017910	SAS KORIAN MAS DE LAUZE	300012416	KORIAN MAS DE LAUZE	NIMES
300002839	LES AMIS DE LA MUTUELLE DU SUD	300002888	LES JARDINS DE SAINT HILAIRE	SAINT-HILAIRE-DE-BRETHIMAS
210007118	SOCIETE DE GESTION MAISONS DE RETRAITE	300785565	LES OPALINES NIMES LES SOLEIADES	NIMES
		300788460	LES OLIVIERS DE THALES	NIMES
		300785284	RESIDENCE LES OPALINES BERNIS	BERNIS
300000791	ASSOC AMIS MR MA MAISON	300783487	MA MAISON	NIMES
300004249	SAS LE TEMPS PARTAGE	300004298	LES CINQ SENS	GARONS
300013000	SAS SOPHIA	300013018	RESIDENCE SOPHIA LA CAPITELLE	MEYNES
750721334	CROIX ROUGE FRANÇAISE	300783537	RESIDENCE INDIGO	NIMES
		300784675	SAINT JOSEPH	NIMES
300000486	LA MAISON DE SECOURS	300781044	LA MAISON DE SECOURS	BESSEGES
750832701	SA ORPEA - SIEGE SOCIAL	300012846	RESIDENCE LA CAMARGUE	NIMES
		300783669	CHATEAU NOTRE DAME	PARIGNARGUES
300000551	LES LAVANDINES	300781176	LES LAVANDINES	ROQUEMAURE
300000627	ASSOC FIL D'ARGENT	300781259	FIL D'ARGENT	VALLERAUGUE
300000924	ASSOC PROTESTANTE DE BIENFAISANCE	300783883	L'OLUSTAOU	LE VIGAN
300011483	CCAS LE GRAU DU ROI	300783495	RESIDENCE SAINT VINCENT DE PAUL	LE GRAU-DU-ROI
300012838	ETAB PUBLIC INTERCOMMUNAL	300781218	LA COUSTOURELLE	SOMMIERES
		300786506	LE VIGNET	CALVISSON
300013455	RESIDENCE LES GLYCINES	300786118	LES GLYCINES	LASALLE
300014750	ETAB PUBLIC AUTONOME PAUL GACHE	300785177	CENTRE DU DR PAUL GACHE	LES ANGLIS
300017142	ETAB PUBLIC AUTONOME MAURICE LARGUIER	300787470	MAURICE LARGUIER	LA GRAND-COMBE
300780038	CHU NIMES	300785045	SERRE CAVALIER	NIMES
300785268	MR PUBLIQUE	300781267	LE VIDOURLE	SAUVE
300000841	MR PUBLIQUE AUTONOME MONTFRIN	300783545	LES OLIVIERS	MONTFRIN
300000825	ASSOC LA PINEDE	300783511	LA PINEDE	VERGEZE
300000445	ASSOC MAISON SAINT ROCH	300780830	SAINT ROCH	BAGNOLS SUR CEZE
300001443	UGOSMUT	300003118	JJ BONNEFOND	BAGNOLS SUR CEZE
340016500	HMM	300787090	RESIDENCE DU LANGUEDOC	BOUILLARGUES
300001500	SARL RESIDALYA LES PORTES DE NIMES	300786837	LES PORTES DE NIMES	POULX
300001872	SARL CARPE DIEM MR LA CAPITELLE	300788239	LA CAPITELLE	SAINT-CHAPTES

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental du Gard
Direction d'Appui
Service des Etablissements Personnes Agées
3 rue Guillemette
30044 NIMES Cédex 01 – Tél. 04 66 76 76 76

www.gard.fr

PROGRAMME 2020 : 4 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
300014198	ETAB PUBLIC AUTONOME BEAUVOISIN	300012986	RESIDENCE PETITE CAMARGUE	BEAUVOISIN
300000536	MR PUBLIQUE LE BRESTALOU	300781150	LE BRESTALOU	CORCONNE
300780053	CH LOUIS PASTEUR	300785094	LES 7 SOURCES	BAGNOLS-SUR-CEZE
300000098	OEUVRE DE LA MSP EVANGELIQUE NIMES	300012671	LES JARDINS MSP EVANGELIQUE	NIMES
		300785193	QUAI DE LA FONTAINE	NIMES
		300780806	CLAIR SOLEIL	NIMES
		300012887	LES TERRASSES	NIMES

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental du Gard
Direction d'Appui
Service des Etablissements Personnes Agées
3 rue Guillemette
30044 NIMES Cédex 01 - Tél : 04 66 76 76 76

www.gard.fr

PROGRAMME 2021 : 21 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
300002193	SARL SEGES	300002201	SAINT LAURENT	BARJAC
300780079	CH PONT SAINT ESPRIT	300003159	RESIDENCE VAL DE CEZE	CORNILLON
		300785136	CH PONT SAINT ESPRIT	PONT-SAINT-ESPRIT
		300785367	AUGUSTA BESSON	SAINT-PAUL-LES-FONTS
300008539	SARL MILHAUD	300008489	LES JARDINS DE MEDICIS	MILHAUD
300010048	ASSOC SAMDO	300010089	RESIDENCE SAMDO ROCHEBELLE	ALES
300011756	SARL LA DESIRADE	300011764	MAISON BLEUE	VILLENEUVE-LES-AVIGNON
340009349	MBV	300012366	COTE CANAL	AIGUES-MORTES
300012606	ETAB PUBLIC INTERCOMMUNAL AUTONOME	300012390	VILLA REDICIANO	REDESSAN
		300012408	LES CAPRESIANES	CABRIERES
300012093	ASSOC SAMDO POMAREDE	300012895	RESIDENCE SAMDO POMAREDE	LES SALLES-DU-GARDON
300781010	CH PONTEILS	300013364	CH PONTEILS	PONTEILS-ET-BRESIS
300000510	MR PUBLIQUE AUTONOME	300781135	DOCTEUR HENRY GRANET	ARAMON
300000577	MR PUBLIQUE SAINT GILLES	300781192	LES JONQUILLES	SAINT-GILLES
300785219	SOCIETE PROTESTANTE AMIS DES PAUVRES	300781481	LUMIERE ET PAIX	NIMES
300784154	CCAS MOLIERES SUR CEZE	300783479	NOTRE DAME DES MINES	MOLIERES-SUR-CEZE
300000817	ASSOC LE FOYER	300783503	LE FOYER PAUL JORDANA	AIGUES-VIVES
300000106	OEUVRE DE LA MSP ALES	300785185	MSP ALES	ALES
300786142	MR PUBLIQUE AUTONOME	300786159	RESIDENCE CHAMPORUS	GENOLHAC
300000767	ASSOC LES CIGALES DE MIRABEL	300787504	LES CIGALES	POMPIGNAN
300000585	MR PUBLIQUE PIE DE MAR	300781200	PIE DE MAR	ST HIPPOLYTE DU FORT
300784170	CCAS BAGNOLS SUR CEZE	300783743	LE BOSQUET	BAGNOLS SUR CEZE
300000528	MR PUBLIQUE	300781143	ALFRED SILHOL	BESSEGES
300000544	MR PUBLIQUE DEVILLAS	300781168	DEVILLAS	QUISSAC

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental du Gard
Direction d'Appui
Service des Etablissements Personnes Agées
3 rue Guillemette
30044 NIMES Cédex 01 – Tél : 04 66 76 76 76

www.gard.fr

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-03-20-004

**03-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM
EHPAD LOZERE 2017 2021**

03- arrêté conjoint fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes de la Lozère.

- signé par Mme la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et par M. le président du conseil départemental de Lozère -



ARRETE CONJOINT
fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021
des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites
des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes de la Lozère

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

La Présidente du Département de la Lozère

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L313-11 et L313-12 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3221-9 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la Société au vieillissement, et notamment l'article 58 ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

Vu le décret du Conseil d'Etat n°2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la Région Occitanie,

Considérant l'article 58 de la loi du 28 décembre 2015, précité qui indique, dans son V al.1^{er} : « le directeur général de l'agence régionale de santé et les présidents de conseil départemental programment sur cinq ans, par arrêté conjoint, la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et moyens prévus au IV ter de l'article L.313-12 du code de l'action sociale et des familles » ;

SUR PROPOSITION du Délégué Départemental de la Lozère pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et du Directeur Général des Services du Département de la Lozère ;

ARRETEMENT

Article 1 : Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et les Petites Unités de Vie (PUV), feront l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

(CPOM) tripartite conclu entre l'ARS, le Conseil Départemental et l'organisme gestionnaire, sur la période 2017-2021, dans les conditions prévues au IV ter de l'article L313-12 du CASF.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté fixe les établissements concernés par un CPOM tripartite, ainsi que l'année prévisionnelle de signature de ce dernier.

Article 3 : Cette programmation pourra faire annuellement l'objet d'une révision.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le Délégué Départemental de la Lozère pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Directeur Général des Services du Département de la Lozère, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du département de la Lozère.

Fait, le

20 MARS 2017

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Monique CAVALIER

Pour la Directrice Générale de
l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation du Directeur Général Adjoint

Dr Jean-Jacques MORFOISSE

La Présidente du Département
de la Lozère,

Sophie PANTEL

Agence Régionale de Santé Occitanie

Délégation départementale de la LOZÈRE

1, Avenue du Père Coudrin - Immeuble "Le Torrent" - 2^{ème} étage
CS 90136 48005 MENDE CEDEX - Tél : 04 66 49 40 70

www.ars.occitanie.fr

**Conseil Départemental de la
Lozère**

Hôtel du Département
4 rue de la Rovère - BP 24 48001
MENDE CEDEX
Tél. : 04 66 49 66 66

ANNEXE

PROGRAMME 2017 : 4 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
480780154	CH MARVEJOLS	480783166	SAINT JACQUES	MARVEJOLS
480780121	CH FANNY RAMADIER	480783158	CH FANNY RAMADIER	SAINT-CHELY-D'APCHER
480001924	EHPAD MR LE MALZIEU VILLE	480783182	HUBERT DE FLERS	LE MALZIEU-VILLE
480782317	CCAS MARVEJOLS	480780329	JEAN BAPTISTE RAY	MARVEJOLS

PROGRAMME 2018 : 6 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
480780139	CH FLORAC	480783216	THEOPHILE ROUSSEL CH FLORAC	FLORAC
480000736	CCAS RECOULES D'AUBRAC	480000751	LEON PICY	RECOULES-D'AUBRAC
480782309	CCAS CHATEAUNEUF DE RANDON	480780659	RESIDENCE MARGERIDE	CHATEAUNEUF-DE-RANDON
480782127	ASSOC DES AMIS DE LA MR SAINT MARTIN	480781905	SAINT MARTIN	LA CANOURGUE
480001031	ASSOC DE GESTION DE L'ADORATION	480783547	L'ADORATION	MENDE
480780162	CH LANGOGNE *	480783190	CH LANGOGNE	LANGOGNE
480000124	EHPAD DE LUC *	480780469	LUC	LUC

** fusion prévue en 2018*

PROGRAMME 2019 : 5 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
480000090	MR DU BLEYMARD	480780394	RESIDENCE JOSEPH CAUPERT	LE BLEYMARD
480000132	EHPAD RESIDENCE DES VALLEES	480780477	RESIDENCE DES VALLEES	VILLEFORT
480000140	EHPAD DE VIALAS	480780626	VIALAS	VIALAS
480782259	L'EDUCATION PAR LE TRAVAIL	480001130	NOSTR' OUSTAOU	GRANDRIEU
480001601	COS LOZERE	480780311	RESIDENCE LA COLAGNE	MARVEJOLS
		480780527	LE REJAL	ISPAGNAC
		480780865	COS LA GINESTADO	AUMONT-AUBRAC

Agence Régionale de Santé Occitanie
Délégation départementale de la LOZÈRE
1, Avenue du Père Coudrin - Immeuble "Le Torrent" - 2^{ème} étage
CS 90136 48005 MENDE CEDEX - Tél : 04 66 49 40 70

www.ars.occitanie.fr

Conseil Départemental de la Lozère
Hôtel du Département
4 rue de la Rovère - BP 24 48001
MENDE CEDEX
Tél. : 04 66 49 66 66

PROGRAMME 2020 : 4 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
480780097	CH MENDE	480780832	CHALDECOSTE	MENDE
480000108	MR D'AUROUX	480780444	LE CHAPEAUROUX	AUROUX
480001882	CCAS CHANAC	480780451	LA MAISON DES AIRES	CHANAC
480001387	ASSOC RESIDENCES DES HAUTES TERRES	480001015	RESIDENCE LES PINS	SAINT-ALBAN-SUR-LIMAGNOLE
		480001254	L'ALISIER	FOURNELS

PROGRAMME 2021 : 4 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
480780170	EHPAD ANDRE ALDEBERT	480783372	ANDRE ALDEBERT	NASBINALS
480783117	CCAS COLLET DE DEZE	480783125	LA SOLEILLADE	LE COLLET-DE-DEZE
480782325	CCAS MEYRUEIS	480780766	RESIDENCE LES TROIS SOURCES	MEYRUEIS
480782135	ASSOC VILLA SAINT JEAN	480781897	VILLA SAINT JEAN	CHIRAC

Agence Régionale de Santé Occitanie

Délégation départementale de la LOZÈRE
1, Avenue du Père Coudrin - Immeuble "Le Torrent" - 2^{ème} étage
CS 90136 48005 MENDE CEDEX - Tél : 04 66 49 40 70

www.ars.occitanie.fr

Conseil Départemental de la Lozère

Hôtel du Département
4 rue de la Rovère - BP 24 48001
MENDE CEDEX
Tél. : 04 66 49 66 66

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-01-20-002

04-ARS - arrêté conjoint fixant programmation CPOM EHPAD TARN ET GARONNE 2017 2021

04- arrêté conjoint fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes du Tarn et Garonne.

- signé par Mme la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et par M. le président du conseil départemental de Tarn et Garonne -

ARRETE CONJOINT
fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021
des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens tripartites
des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes du Tarn-et-Garonne

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Le Président du Département du Tarn-et-Garonne

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L313-11 et L313-12 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 3221-9 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la Société au vieillissement, et notamment l'article 58 ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

Vu le décret du Conseil d'Etat n°2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la Région Occitanie,

Considérant l'article 58 de la loi du 28 décembre 2015, précité qui indique, dans son V al.1^{er} :
« le directeur général de l'agence régionale de santé et les présidents de conseil départemental programment sur cinq ans, par arrêté conjoint, la signature des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) prévus au IV ter de l'article L.313-12 du code de l'action sociale et des familles » ;

SUR PROPOSITION du Délégué Départemental du Tarn-et-Garonne pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et de la Directrice Générale des Services du Département du Tarn-et-Garonne ;

ARRETEMENT

Article 1 : Les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), feront l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) tripartite conclu entre l'ARS, le Conseil Départemental et l'organisme gestionnaire, sur la période 2017-2021, dans les conditions prévues au IV ter de l'article L313-12 du CASF.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté fixe les établissements concernés par un CPOM tripartite, ainsi que l'année prévisionnelle de signature de ce dernier.

Article 3 : Cette programmation pourra faire annuellement l'objet d'une révision.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : Le Délégué Départemental du Tarn et Garonne pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie et la Directrice Générale des Services du Département du Tarn-et-Garonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat et du département du Tarn-et-Garonne.

Fait, le **20 JAN. 2017**

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Monique CAVALIER

Pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie
l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation du Directeur Général Adjoint

Dr Jean-Jacques TAORFOISSE

Le Président du Département
du Tarn-et-Garonne,

Christian ASTRUC

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07
www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
Direction de la solidarité départementale
Boulevard Hubert Guze - BP 783
82013 MONTAUBAN CEDEX

ANNEXE

PROGRAMME 2017 : 2 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
820004950	CHIC	820003903	EHPAD du CHIC	CASTELSARRASIN-MOISSAC
820000537	MR Résidence Abbaye	820000362	L'Abbaye	SAINT ANTONIN NOBLE VAL

PROGRAMME 2018 : 5 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
820000016	CH Montauban	820005437	EHPAD du CH	MONTAUBAN
		820003465	Cours Foucault	MONTAUBAN
820001154	CCAS Villebrumier	820006583	Les Chênes Verts	VILLEBRUMIER
820005627	ASEI	820005676	La Septfontoise	SEPTFONDS
820000479	MR Lauzerte	820000255	EHPAD	LAUZERTE
820001097	EHPAD de l'Ange Gardien	820006344	L'Ange Gardien	MONTAUBAN

PROGRAMME 2019 : 5 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
820000511	MR Les Causeries	820000347	Les Causeries	LAGUEPIE
820000206	CH Negrepelisse	820004083	EHPAD du CH	NEGREPELISSE
820001998	Mutualité française - Union départementale 82	820008993	Saint Orens	MONTAUBAN
		820006542	Notre Dame	BEAUMONT DE LOMAGNE
		820002038	Val de Bonette	CAYLUS
820000529	MR Verdun / Garonne	820000354	Saint Jacques	VERDUN SUR GARONNE
820000248	CH Valence d'Agen	820004422	les 2 Rives	VALENCE D'AGEN

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc-Club du Millénaire
1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - TÉL : 04 67 07 20 07
www.ars.occitanie.sante.fr

Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
Direction de la solidarité départementale
Boulevard Hubert Gouze – BP 783
82013 MONTAUBAN CEDEX

PROGRAMME 2020 : 7 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
820007870	APIM	820008282	La Souleihado	LAVIT DE LOMAGNE
820000495	MR de Montbeton	820000305	Saint Jean Marie Vianney	MONTBETON
820004497	CCAS Lafrançaise	820005668	Résidence du Lac	LAFRANCAISE
820000446	EHPAD Le Parc et l'Ostal de Garona	820000222	Le Parc	MONTECH
820000453	EHPAD Beaumont de Lomagne	820000230	EHPAD Beaumont Public	BEAUMONT DE LOMAGNE
650786148	SCAPA	820003986	La Barbacanne	LARRAZET
820008217	CCAS Negrepelisse	820008225	Eugène Aujaleu	NEGREPELISSE

PROGRAMME 2021 : 7 CPOM

N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Nom de l'établissement	Commune
310791504	groupe EDENIS	820008324	Les Saules	MONTAUBAN
820005924	Roger Rignac	820005932	Les 3 Lacs	MONCLAR DE QUERCY
820000214	CH Caussade	820005064	Le Jardin d'Emilie	CAUSSADE
820008522	CCAS Montbeton	820008530	Pagomal	MONTBETON
820008795	EHPAD Les Florales	820008803	Les Florales	MONTAUBAN
820000503	MR Sainte Sophie	820000339	Sainte Sophie	GRISOLLES
820008977	Fondation maison de retraite protestante	820008985	MR protestante	MONTAUBAN

Agence Régionale de Santé Occitanie
 26-28 Parc-Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
 34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07
www.ars.occtanie.sante.fr

Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne
 Direction de la solidarité départementale
 Boulevard Hubert Gouze - BP 783
 82013 MONTAUBAN CEDEX

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-03-20-005

**05-ARS - arrêté fixant programmation CPOM SSIAD
OCCITANIE 2017 2021**

01- arrêté conjoint fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021 des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des services de Soins infirmiers à domicile de la Région Occitanie.

- signé par Mme la directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie -

ARRETE
fixant la programmation prévisionnelle pour la période de 2017 à 2021
des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens
des Services de Soins Infirmiers à Domicile de la Région Occitanie

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L313-11 et L313-12-2 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2015-1702 du 21 décembre 2015 de financement de la sécurité sociale pour 2016, et notamment l'article 75 ;

Vu la loi n°2016-1827 du 23 décembre 2016 de financement de la sécurité sociale pour 2017 et notamment son article 89 ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 17 décembre 2015 portant nomination de Madame Monique CAVALIER en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie ;

Vu le décret du Conseil d'Etat n°2016-1264 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la Région Occitanie ;

SUR PROPOSITION des Délégués Départementaux pour l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

ARRETE

Article 1 : Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), doivent faire l'objet d'un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) conclu entre l'ARS et l'organisme gestionnaire, sur la période 2016-2021, dans les conditions prévues à l'article L313-11 du CASF.

Article 2 : La liste annexée au présent arrêté fixe les SSIAD concernés par ce CPOM, ainsi que l'année prévisionnelle de signature de ce dernier.

Article 3 : Cette programmation pourra faire annuellement l'objet d'une révision.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Occitanie.

Fait, le 20 MARS 2017

La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé Occitanie,

Monique CAVALIER

Pour la Directrice Générale de
l'Agence Régionale de Santé Occitanie
et par délégation, le Directeur Général Adjoint

Dr Jean-Jacques MORFOISSE

ANNEXE

Programme 2017 : 24 CPOM

Département	N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Raison Sociale	Commune
11	110780707	CH LIMOUX QUILLAN	110002912	SSIAD PA CH LIMOUX QUILLAN	LIMOUX
12	120780705	SOINS A DOMICILE	120783832	SSIAD Marcillac Vallon	MARCILLAC VALLON
12	120785027	SOINS A DOMICILE Intercommunal DU LEVEZOU (ASDIL)	120783873	SSIAD Pont de Salars	PONT DE SALARS
12	120784921	CENTRE DE SOINS	120784004	SSIAD Laissac	LAISSAC-SEVERAC L'EGLISE
30	300785821	ADMR LES GARDONS	300784816	SSIAD PA LES GARDONS ADMR	SAINTE-JEAN-DU-GARD
30	130028228	HOPITAUX PORTES DE CAMARGUE TARASCON	300008398	SSIAD PA CH BEAUCAIRE	BEAUCAIRE
30	300780087	CH UZES	300787173	SSIAD PA DE L'UZEGE	UZES
			300787181	SSIAD PA MR RIVIERE MARZE CH UZES	SAINTE-GENIEVES-DE-MALGOIRES
31	310790654	C.I.A.S. SICASMIR	310786454	SSIAD LE CAGIRE	SAINTE GAUDENS
32	320003197	CIAS ASTARAC ARROS EN GASCOGNE	320003221	SSIAD du CIAS ASTARAC ARROS EN GASCOGNE	MONTAUT D'ASTARAC
32	320780158	CH GIMONT	320003296	SSIAD du CH GIMONT	GIMONT
32	320780190	CH MIRANDE	320003304	SSIAD du CH MIRANDE	MIRANDE
34	340000546	MRP FRONTIGNAN LA PEYRADE	340797877	SSIAD MRP FRONTIGNAN	FRONTIGNAN
34	340017433	ASSOC SENIORS PRESENCE SOINS	340016617	SSIAD PA SENIORS PRESENCE SOINS	MONTPELLIER
34	340010297	ASSOCIATION LE RELAIS FAMILIAL	340017110	SSIAD PA SAINT LOUIS RELAIS FAMILIAL	SETE
46	460002702	ICM LEYME	460002710	SSIAD PA LACAPPELLE MARIVAL	LACAPPELLE MARIVAL
			460002744	SSIAD BRETENOUX	GLANES
46	460785223	AGIR POUR MIEUX VIVRE	460782410	SSIAD PA DE CAHORS	CAHORS
46	460002033	VIE ET SANTE A DOMICILE	460784846	SSIAD MONTCUQ	MONTCUQ-EN-QUERCY-BLANC
48	480783331	FEDERATION ADMR LOZERE	480001817	SSIAD PA ADMR MONT LOZERE CEVENNES	LE PONT-DE-MONTVERT
			480783695	SSIAD PA LA MARGUERITE	MENDE
48	480001924	EHPAD MR LE MALZIEU VILLE	480001932	SSIAD PA EHPAD MALZIEU VILLE	LE MALZIEU-VILLE
48	480000157	CENTRE SOINS MARGERIDE AUBRAC	480783018	SSIAD PA MARGERIDE AUBRAC	SAINTE-CHELY-D'APCHER
65	650000300	EHPAD C. SEMBRES	650002009	SSIAD RABASTENS DE BIGORRE	RABASTENS DE BIGORRE
81	810001156	VIAUR CEROU	810102020	SSIAD VIAUR CEROU	ALMAYRAC
81	810102962	MAINTIEN SOUTIEN A DOMICILE MONTAGNE NOIRE et VALLEE du THORE	810101865	SSIAD MONTAGNE NOIRE ET VALLEE DU THORE	MAZAMET
82	820004950	CHIC	820008290	SSIAD DU CHIC DE MOISSAC	MOISSAC

Agence Régionale de Santé Occitanie
 26-28 Parc-Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
 34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07
www.ars.occitanie.santa.fr

Programme 2018 : 37 CPOM

Département	N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Raison Sociale	Commune
09	090782178	ADESPA	090782061	SSIAD DE FOIX	FOIX
09	090782517	CCAS La Bastide de Sérou	090784471	SSIAD DE LA BASTIDE DE SEROU	LA BASTIDE SEROU
11	110786324	USSAP ASM	110786233	SSIAD PA ASM	DURBAN-CORBIERES
11	110000197	EHPAD AUTONOME LE GARNAGUES BELPECH	110790243	SSIAD PA EHPAD LE GARNAGUES	BELPECH
11	110007242	EHPAD AUTONOME CHALABRE	110791654	SSIAD LES HAUTS DE BON ACCUEIL	CHALABRE
12	120002548	CENTRE DE SANTE ET DE SOINS	120002589	SSIAD Villefranche de Panat	VILLEFRANCHE DE PANAT
12	120784913	ASSOCIATION CENTRE DE SOINS INFIRMIERS DU REQUISTANAIS	120784012	SSIAD Réquista	REQUISTA
12	120787270	ASSOCIATION LOCALE ADMR	120784020	SSIAD La Fontanelle	NAUCELLE
			120784053	SSIAD ADMR Luc La Primaube	LUC LA PRIMAUBE
12	120787577	ASSOCIATION LOCALE du SSIAD ADMR des Cantons de RIEUPEROUX et de LA SALVETAT-PEYRALES	120787593	SSIAD Rieupeyrroux	RIEUPEYROUX
12	120784400	CCAS BARAQUEVILLE	120784160	SSIAD BARAQUEVILLE	BARAQUEVILLE
30	300000718	ASSOC FONDATION ROLLIN	300011475	SSIAD PA FONDATION ROLLIN	ANDUZE
30	300785953	APS	300012291	SSIAD APS ST CHRISTOL LES ALES	SAINT-CHRISTOL-LES-ALES
			300784006	SSIAD APS NIMES	NIMES
30	300780095	CH LE VIGAN	300787843	SSIAD PA CH LE VIGAN	LE VIGAN
31	310001706	ADMR Le Fousseret	310788146	SSIAD PICON	LE FOUSSERET
31	310025929	ADMR SSIAD Le Gambetta	310792924	SSIAD GAMBETTA	GRENADE
31	310002217	A.M.I.S.	310792890	SSIAD 3 RIVIERES	AURIGNAC
31	310001664	DEVELOPPEMENT SANITAIRE	310787932	SSIAD PACOME	SAINT LYS
31	310000575	CENTRE DE SOINS INFIRMIERS	310792940	SSIAD LE MERCADIER	L'ISLE EN DODON
32	320003601	ADOM TRAIT D'UNION	320003676	SSIAD ADOM Trait d'Union	MARCIAC PLAISANCE
32	320783467	CIAS DU GRAND AUCH	320782816	SSIAD du CIAS du GRAND AUCH	AUCH
32	750721334	CROIX ROUGE FRANCAISE	320784622	SSIAD de la CROIX ROUGE FRANCAISE	MASSEUBE
34	340008291	MFGS	340006998	SSIAD PA MUTUALITE HERAULT ROUJAN	ROUJAN
			340014430	SSIAD PA MUTUALITE FRANCAISE HERAULT	PEZENAS
			340016674	SSIAD PA MUTUALITE MARSILLARGUES	MARSILLARGUES
			340015676	SSIAD PA MUTUALITE LES CARAMBELLES	OLONZAC
			340786649	SSIAD BEZIERS NORD MFH	BEZIERS
			340018332	SSIAD PA MUTUALITE	ASPIRAN
34	340785856	LANGUEDOC MUTUALITE UNION HOSPIT HEBER	340011329	SSIAD PA LANGUEDOC MUTUALITE	VIOLS-LE-FORT
34	340011295	LES HOPITAUX DU BASSIN DE THAU	340787563	SSIAD PA HBT	AGDE
34	340780519	CH LODEVE	340796721	SSIAD PA CENTRE HOSPITALIER LODEVE	LODEVE
34	340001429	ASSOC LE CEP	340786672	SSIAD PA LE CEP MONTAGNAC	MONTAGNAC
46	460784598	CCAS SOUILLAC	460003098	SSIAD DE SOUILLAC	SOUILLAC
46	460780091	CH ST CERES	460786031	SSIAD SAINT-CERES	SAINT CERES
46	460780208	CH GOURDON	460786650	SSIAD CH GOURDON	GOURDON
48	480780139	CH FLORAC	480783752	SSIAD PA CH FLORAC	FLORAC
48	480783349	PRESENCE RURALE 48	480783463	SSIAD-ESA PR 48	MARVEJOLS
65	650000375	MAGNOAC SANTE	650781206	SSIAD MAGNOAC SANTE	CASTELNAU MAGNOAC
66	660781071	ASSOC JOSEPH SAUVY	660004219	SSIAD PA JOSEPH SAUVY	ERR
81	810102343	ADMR BRENS	810102350	SSIAD ADMR GAILLACOIS	BRENS
81	810102368	ADMR DU TARN A L'AGOUT	810102376	SSIAD ADMR DU TARN A L'AGOUT	ALBAN
82	820004893	SMAD 82	820007128	SSIAD DE MONTAUBAN	MONTAUBAN
82	820004646	ASPAM	820004034	SSIAD DE MONTAIGU-DE-QUERCY	MONTAIGU DE QUERCY

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc-Club du Millénaire

1025, rue Henri Becquerel - CS 30001

34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Programme 2019 : 49 CPOM

Département	N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Raison Sociale	Commune
09	090000266	ARIEGE ASSISTANCE	090784117	SSIAD DES VALLEES D'AX	LUZENAC
			090783374	SSIAD DE CASTILLON	CASTILLON
09	090002239	EISE	090002288	SSIAD DE MIREPOIX	MIREPOIX
11	110007036	CIAS CARCASSONNE AGGLO SOLIDARITE	110007044	SSIAD CIAS CARCA AGGLO SOLIDARITE	CARCASSONNE
11	110786696	SIVOM DU CABARDES	110786650	SSIAD PA SIVOM DU CABARDES	SAISSAC
11	110004637	CIAS PIEGE LAURAGAIS MALEPERE	110004710	SPASAD PIEGE LAURAGAIS MALEPERE	BRAM
12	120784616	UMFRMSS AVEYRON	120783691	SSIAD UDSMA RODEZ	RODEZ
			120783923	SSIAD UDSMA RIGNAC	RIGNAC
			120783725	SSIAD UDSMA SAINT BERNIN	SAINT BERNIN SUR RANCE
			120783915	SSIAD UDSMA SAINT AFFRIQUE	SAINT AFFRIQUE
			120783840	SSIAD UDSMA DECAZEVILLE	DECAZEVILLE
			120785175	SSIAD UDSMA CRANSAC	CRANSAC
			120783717	SSIAD UDSMA MUR DE BARREZ	MUR DE BARREZ
			120783899	SSIAD UDSMA VILLECOMTAL	VILLECOMTAL
			120783731	SSIAD UDSMA	VILLEFRANCHE DE ROUEGUE
			120783709	SSIAD UDSMA MILLAU	MILLAU
12	120004882	SSIDPA	120783624	SSIAD EMILE COMBES	CAPDENAC GARE
12	120000716	ASSIAD Rodez	120784061	SSIAD ASSAD Rodez	RODEZ
			120783857	SSIAD ASSAD Espalion	ESPALION
12	120784350	CCAS DECAZEVILLE	120784079	SSIAD DECAZEVILLE	DECAZEVILLE
30	300016631	RESEAU VIVADOM AUTONOMIE	300008448	SSIAD PA VIVADOM AUTONOMIE	NIMES
			300787041	SSIAD PA VIVADOM AUTONOMIE	ALES
30	300002847	ADMR GARD	300002854	SSIAD ADMR SUD RHONY VIDOURLE VAUNAGE	VERGEZE
			300008299	SSIAD ADMR PETITE CAMARGUE	VALVERT
30	300784162	CCAS ALES	300784622	SSIAD PA CCAS ALES	ALES
30	300014750	ETAB PUBLIC AUTONOME PAUL GACHE	300007259	SSIAD PA CENTRE DU DOCTEUR PAUL GACHE	LES ANGLIS
30	750721334	CROIX ROUGE FRANÇAISE	300784014	SSIAD CROIX ROUGE FRANÇAISE NIMES	NIMES
30	300000551	LES LAVANDINES	300784337	SSIAD PA LES LAVANDINES	ROQUEMAURE
30	300000568	MR PUBLIQUE	300786639	SSIAD PA MRP	SAINT-AMBROIX
31	310787494	FEDERATION ADMR DE L'ISLE EN DODON	310003173	SSIAD GARONNE-LAYRISSÉ	MARIGNAC
			310789052	SSIAD LES LAURIERS	RIEUMES
			310020185	SSIAD LA SAVE AU COURBET	PIBBAC
31	310020458	FEDERATION ADMR	310020466	SSIAD TOUCH A LA SAUDRUNE	PLAISANCE DU TOUCH
31	310005988	FEDERATION ADMR de LUCHON	310020175	SSIAD PAYS DE LUCHON	MONTAUBAN DE LUCHON
31	310026067	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL	310796313	SSIAD LE TOLOSAN	CASTANET TOLOSAN
31	310788815	A.C.S.T.E.	310786629	SSIAD AMIDONNIERS SOUPETARD	TOULOUSE
31	310000724	EHPAD ST JACQUES	310786876	SSIAD VILLEMUR	VILLEMUR SUR TARN
31	310787411	SIVOM DES PLAINES ET COTEAUX DU VOLVESTRE	310784541	SSIAD LE VOLVESTRE	RIEUX
31	310000658	EHPAD M. PRUDHOM	310786694	SSIAD MARIUS PRUDHOM	AUTERIVE
31	310788625	AIDE A DOMICILE LE VIOLET	310786108	SSIAD LE VIOLET	CADOURS
31	310795448	SOLIDARITE FAMILIALE	310020318	SSIAD SOLIDARITE FAMILIALE	TOULOUSE
31	320004963	ASSOC. DEPARTEMENTALE ADMR SANTE GERS	320784804	SSIAD ADMR SANTE GERS	VIC FEZENSAC
			320001669	SSIAD ADMR SANTE GERS	EAUZE CAZAUBON
32	320004310	EPS LOMAGNE	320784572	SSIAD DE L'EPS DE LOMAGNE	FLEURANCE
34	340789080	ADMR	340006899	SSIAD PA ADMR MONTPELLIER SUD OUEST	MONTPELLIER
			340015221	SSIAD PA ADMR BEZIERS NORD	MAGALAS
			340786580	SSIAD PA ADMR BEZIERS EST	SERIGNAN
			340786589	SSIAD PA ADMR BEZIERS OUEST	CAPESTANG
			340787885	SSIAD PA ADMR SETE	SETE
34	340000801	MR PROTESTANTE	340008317	SSIAD PA MR PROTESTANTE	MONTPELLIER
34	340009893	CH BEDARIEUX	340015510	SSIAD PA CH BEDARIEUX	BEDARIEUX
34	340785898	CCAS MONTPELLIER	340784776	SSIAD PA CCAS	MONTPELLIER
34	340788967	PRESENCE VERTE SERVICES	340016302	SSIAD PRESENCE VERTE SAINT CHINIAN	SAINT-CHINIAN
			340017094	SSIAD PA PRESENCE VERTE	LA GRANDE-MOTTE
			340017264	SSIAD PA PRESENCE VERTE FLORENSAC	FLORENSAC
			340786466	SSIAD PA PRESENCE VERTE	OLARGUES
			340797349	SSIAD PRESENCE VERTE ANIANE GIGNAC	GIGNAC
			340797356	SSIAD PRESENCE VERTE CASTRIES MAUGUIO	MAUGUIO
			340797364	SSIAD PA PRESENCE VERTE PIGNAN	PIGNAN
			340798834	SSIAD PRESENCE VERTE PA ESA	GANGES
46	460785181	FDADMIR LOT	460002694	SSIAD CAUSSE ET VALLEE	LIMOGNE EN QUERCY
46	460003192	AIDE A DOMICILE	460003148	SSIAD PUY-L'EVÊQUE	PUY-L'EVÊQUE
46	460785215	ADAR FIGEAC	460785066	SSIAD FIGEAC	FIGEAC
48	480001742	ASSOC SOINS ET SANTE	480000850	SSIAD PA LANGOGNE	LANGOGNE
48	480000140	EHPAD DE VIALAS	480782630	SSIAD PA EHPAD VIALAS	VIALAS
65	650004385	AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	650004393	SSIAD AIRROS ESTEOLIS	TOURNAY / POUYASTRUC
			650004955	SSIAD DU SECTEUR D'ARREAU	ARREAU
65	650789563	FEDE. DEPART. ASS. AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL	650005051	SSIAD OSSUN	LANNE
65	650000649	ADMR TRIE SUR BAISE	650787088	SSIAD DE TRIE SUR BAISE	TRIE SUR BAISE
65	650000722	ADMR DE LA BAROUSSE	650788425	SSIAD DE LOURES BAROUSSE	LOURES BAROUSSE
65	650780174	HOPITAUX DE LANNEMEZAN	650787435	SSIAD HOPITAUX DE LANNEMEZAN	LANNEMEZAN
66	660789918	ASSOC PRESENCE INFIRMIERE 66	660003542	SSIAD PA P166	SALELLES
			660003963	SSIAD PA P166 SOINS PALLIATIFS	PERPIGNAN
			660787052	SSIAD PA P166	PERPIGNAN
			660790213	SSIAD PA P166	THUIR
			660790288	SSIAD PA P166	ST-LAURENT-DE-LA-SALANQUE
			660790484	SSIAD PA P166	RIVESALTES
66	660780271	CH PRADES	660004714	SSIAD PA CH DE PRADES	PRADES
81	810010082	ADMR MONTAGNE ET SIDOBRE	810010090	SSIAD ADMR MONTAGNE ET SIDOBRE	BRASSAC
81	810102327	ADMR PUYLAURENS	810102335	SSIAD ADMR PAYS DE COCAGNE	PUYLAURENS
82	820001998	MUTUALITE FRANCAISE-UNION DEPARTEMENTALE B2	820004836	SSIAD DE CAYLIUS	CAYLIUS
			820004109	SSIAD DE LA FRANCAISE	LA FRANCAISE
			820006500	SSIAD DE GRISOLLES	GRISOLLES
			820005783	SSIAD DE MOISSAC	MOISSAC
82	820000206	CH Negrepelisse	820007755	SSIAD HOPITAL LOCAL NEGREPELISSE	NEGREPELISSE

Agence Régionale de Santé Occitanie
 26-28 Parc-Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
 34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07
www.ars.occitanie.sante.fr

Programme 2020 : 46 CPOM

Département	N°INESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°INESS géographique	Raison Sociale	Commune
09	090782251	CH TARASCON	090782368	SSIAD CH TARASCON	TARASCON SUR ARIEGE
09	090780107	CHPO	090783952	SSIAD du CHPO	LAVELANET
09	090000225	ADSEA 09	090782277	SSIAD de l'AMDAH	PAMIER
09	090002650	SOLIDARITE EN VOLVESTRE	090002676	SSIAD STE CROIX VOLVESTRE	STE CROIX VOLVESTRE
11	110780772	CH LEZIGNAN	110791365	SSIAD PA CH LEZIGNAN	LEZIGNAN-CORBIERES
11	110006319	CIAS NARBONNE RURAL	110787124	SSIAD PA NARBONNE RURAL	VINASSAN
12	120785019	CENTRE DE SOINS DE SANTE	120783816	SSIAD SAINT GENIEZ D'OLT	ST GENIEZ D'OLT
12	120784939	CENTRE SOINS INFIRMIERS	120783949	SSIAD LAGUIOLE	LAGUIOLE
12	120000708	ASSOC. SERVICE DE SOINS INFIRMIERS DES TROIS VALLEES	120784046	SSIAD LES TROIS VALLEES	ESTAING
12	120787445	ASSOC. CENTRE DE SOINS INFIRMIERS NANT- ST JEAN DU BRUEL	120783865	SSIAD NANT	NANT
30	300780053	CH LOUIS PASTEUR	300784311	SSIAD PA LOUIS PASTEUR CH BAGNOLS	BAGNOLS-SUR-CEZE
30	300785326	AMPAF	300784329	SSIAD PA AMPAF ARAMON REMOULINS	REMOULINS
			300787165	SSIAD PA AMPAF SAINT CHAPTES	SAINT-CHAPTES
30	300016847	CANSSM SUD EST	300784501	SSIAD PA CANSSM SUD EST ST FLORENT	SAINT-FLORENT-SUR-AUZONNET
			300786126	SSIAD PA CANSSM SUD EST ALES	ALES
			300787454	SSIAD PA CANSSM SUD EST LA GRAND COMBE	LES SALLES-DU-GARDON
31	310019013	L'OUSTAL	310019021	SSIAD L'OUSTAL	BEAUMONT SUR LEZE
31	310788682	MUTUALITE FRANCAISE HAUTE GARONNE	310788138	SSIAD MIRAMUT	TOULOUSE
31	310000690	EHPAD J. PENENT	310787940	SSIAD CAZERES	CAZERES
31	310000674	EHPAD ELVIRE GAY	310787957	SSIAD BOULOGNE SUR GESSE	BOULOGNE SUR GESSE
31	310017306	C.E.R.A.S.	310016068	SSIAD CERAS	TOULOUSE
31	310783022	CCAS TOULOUSE	310786421	SSIAD TOULOUSE-CENTRE	TOULOUSE
31	310780713	CH REVEL	310004569	SSIAD HOPITAL LOCAL REVEL	REVEL
31	310788864	SOINS CAPITOLE DAURADE	310786611	SSIAD CAPITOLE DAURADE	TOULOUSE
32	320782840	CIAS LA TENAREZE	320782907	SSIAD du CIAS de la TENAREZE	CONDOM
32	320782857	CIAS ARMAGNAC ADOUR	320784812	SSIAD du CIAS ARMAGNAC ADOUR	RISCLE
34	300016847	CANSSM SUD EST	340785054	SSIAD PA CANSSM SUD EST GRAISSESSAC	GRAISSESSAC
34	340789023	ASSOC GAMMES	340021930	SSIAD GAMMES	MONTPELLIER
34	340789767	ASSOC LE LIEN	340786458	SSIAD LE LIEN MTP	MONTPELLIER
			340789783	SSIAD LE LIEN LUNEL	LUNEL
34	340780535	CH LUNEL	340797331	SSIAD PA CENTRE HOSPITALIER DE LUNEL	LUNEL
34	340789320	CCAS MEZE	340797893	SSIAD PA PH CCAS MEZE	MEZE
34	340780469	CH SAINT PONS	340796671	SSIAD PA CENTRE HOSPITALIER SAINT PONS	SAINT-PONS-DE-THOMIERES
46	460784556	CCAS LUZECH	460002579	SSIAD LUZECH	LUZECH
46	460002041	SERVICE DE SOINS NORD LOT	460784853	SSIAD QUATRE ROUTES	LES QUATRE ROUTES DU LOT
46	460002389	BOURIANE SANTE	460786668	SSIAD CAZALS	CAZALS
48	480001791	SCIC VIV'LA VIE	480001809	SSIAD PA VALLEE LONGUE ET CALBERTOIS	LE COLLET-DE-DEZE
48	480000181	ASSOC LA COLAGNE	480783430	SSIAD PA LA COLAGNE	RIETORT-DE-RANDON
65	650784184	FEDERATION PYRENE PLUS	650004484	SSIAD ARGELES / AUCUN	ARGELES GAZOST
			650788730	SSIAD LOURDES-SAINT-PE	LOURDES
			650788771	SSIAD PYRENE PLUS BAGNERES-CAMPAN	BAGNERES DE BIGORRE
65	650789506	EHPAD MAUBOURGUET	650789522	SSIAD MR CASTELNAU R.B. ET MAUBOURGUET	MAUBOURGUET
66	660780180	CH PERPIGNAN	660004946	SSIAD PA CH DE PERPIGNAN	PERPIGNAN
66	660000522	ETAB SOCIAL COMMUNAL BAPTISTE PAMS	660790296	SSIAD PA	ARLES-SUR-TECH
66	660000563	MR EL CANT DEL OCELLS	660004706	SSIAD PA MR LA CLAPERRE	PRATS-DE-MOLLO-LA-PRESTE
66	660000597	MR CASA ASSOLELLADA	660789884	SSIAD MR	CERET
81	810000802	SANTE VALLEE DADOU	810004788	SSIAD VALLEE DU DADOU	GRAULHET
81	810000331	CH ALBI	810100024	SSIAD CH ALBI	ALBI
81	810000455	CH LAVOUR	810102251	SSIAD CH LAVOUR	LAVOUR
82	820004596	APAS 82	820004026	SSIAD DE CASTELSARRASIN	CASTELSARRASIN
82	820009058	CIAS DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DES 2 RIVES	820009066	SSIAD DE VALENCE D'AGEN	VALENCE D'AGEN
82	820000453	EHPAD BEAUMONT DE LOMAGNE	820007813	SSIAD DE BEAUMONT-DE-LOMAGNE	BEAUMONT DE LOMAGNE

Agence Régionale de Santé Occitanie

26-28 Parc-Club du Millénaire

1025, rue Henri Becquerel - CS 30001

34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tel : 04 67 07 20 07

www.ars.occitanie.sante.fr

Programme 2021 : 38 CPOM

Département	N°FINESS juridique	Organisme Gestionnaire	N°FINESS géographique	Raison Sociale	Commune
09	090782186	LA LAUSADA	090781840	SSIAD LA BASTIDE SUR L'HERS	LA BASTIDE SUR L'HERS
09	090003815	EHPAD DES PORTES D'ARIEGE PYRENEES	090000365	SSIAD DES PORTES D'ARIEGE PYRENEES	SAVERDUN
09	090000258	MICHELINE GOYHENECHÉ	090782392	SSIAD LE FOSSAT /LE MAS D'AZIL	LES BORDES SUR ARIZE
09	310788104	RESO	090782715	SSIAD ST GIrons	SAINT GIrons
11	110002680	EHPAD AUTONOME SAINT VINCENT DE PAUL	110004249	SSIAD PA CANTON DE PEYRAC MINERVOIS	RIEUX-MINERVOIS
11	110780137	CH NARBONNE	110004389	SSIAD PA CH NARBONNE	NARBONNE
11	110780087	CH CASTELNAUDARY	110004579	SSIAD PA CH CASTELNAUDARY	CASTELNAUDARY
11	110781010	CH FRANCIS VALS	110791282	SSIAD PA HL PORT LA NOUVELLE	PORT-LA-NOUVELLE
12	120787833	CIASR VIVIEZ	120784152	SSIAD VIVIEZ	VIVIEZ
12	810099945	CARMI DU SUD OUEST	120787684	SSIAD CARMI SUD OUEST	DECAZVILLE
12	120784905	CENTRE SOINS ET SANTE DU SEVERAGAIS	120783956	SSIAD SEVERAC LE CHATEAU	SEVERAC D'AVEYRON
12	120000690	SSIDPA DES CAUSSES	120784038	SSIAD LES CAUSSES	MILLAU
12	120000195	EHPAD RESIDENCE DU PAYS CAPDENACOIS	120783881	SSIAD RESIDENCE DU PAYS CAPDENACOIS	CAPDENAC GARE
30	300780079	CH PONT SAINT ESPRIT	300004058	SSIAD PA CH PONT SAINT ESPRIT	PONT-SAINT-ESPRIT
30	300000585	MR PUBLIQUE PIE DE MAR	300784493	SSIAD PA MR PIE DE MAR	SAINT-HIPPOLYTE-DU-FORT
30	300781010	CH PONTEILS	300787447	SSIAD PA CH PONTEILS	CONCOULES
31	310019658	COMMUNAUTE DES COMMUNES CANTON SALIES DU SALAT	310792916	SSIAD DU BAS SALAT	MANE
31	310018221	ALLIANCE S. AGES-ADAGES	310012869	SSIAD LAURAGAIS	NAILLOUX
			310011028	SSIAD L'UNION	L'UNION
			310012828	SSIAD ALLIANCE S.AGES-ADAGES	BLAGNAC
			310018619	SSIAD COLOMIERS TOURNEFEUILLE	TOURNEFEUILLE
			310016118	SSIAD EMPALOT/RANGUEIL	TOULOUSE
31	310788690	FAMILIALE INTERCANTONALE	310786462	SSIAD LA CONSEILLERE	MONTASTRUC LA CONSEILLERE
31	310786256	CH MURET	310012778	SSIAD CH DE MURET	MURET
31	310001474	TOULOUSE SOINS A DOMICILE POUR PA	310786637	SSIAD ATSD	TOULOUSE
31	750043713	ASSOCIATION NOTRE DAME DE JOIE	310787338	SSIAD LE SADET-CADENE	TOULOUSE
32	320780182	CH MAUVEZIN	320784994	SSIAD du CH MAUVEZIN	MAUVEZIN
32	320780208	CH NOGARO	320784697	SSIAD du CH NOGARO	NOGARO
32	320780174	CHI LOMBEZ SAMATAN	320784655	SSIAD DU CHI de LOMBEZ-SAMATAN	LOMBEZ
34	340787589	ADAGES	340017102	SSIAD PA ADAGES LE CRES	LE CRES
34	340798909	SIVOM BERANGE CADOULE ET SALAISON	340017805	SSIAD PA LA FARIGOULE	CASTRIES
34	340780543	CH CLERMONT L'HERAULT	340798842	SSIAD PA CH CLERMONT L'HERAULT	CLERMONT-L'HERAULT
46	460780430	CH GRAMAT	460787047	SSIAD CH GRAMAT	GRAMAT
46	460002439	ASSO DU CAUSSE	460786882	SSIAD DU CAUSSE	CŒUR DE CAUSSE
65	650003239	MUTUALITE FRANCAISE 65	650785918	SSIAD MUTUALITE FRANCAISE HAUTES-P	TARBES
65	650783160	CH DE BIGORRE	650788110	SSIAD DU VAL D'ADOUR	VIC EN BIGORRE
66	660786096	ASSOC AIDE MENAGERE A DOMICILE	660789629	SSIAD PA ASSAD ARGELES SUR MER	ARGELES SUR MER
66	660000555	MRP	660790353	SSIAD PA MRP	MILLAS
66	660790320	ADMR SSIAD 66	660000720	SSIAD ADMR	SAINT-ANDRE
66	660785817	ASSAD ROUSSILLON	660784141	SSIAD PA ASSAD ROUSSILLON	PERPIGNAN
81	810099903	UMT MUTUALITE TERRES D'OC	810004762	SSIAD LOUIS FOULQUIE	ALBI
			810099812	SSIAD VALENCE D'ALBI	VALENCE D'ALBIEOIS
			810099846	SSIAD LOUIS BARTHE	CORDES SUR CIEL
			810004770	SSIAD CASTRES	CASTRES
81	810099945	CARMI DU SUD OUEST	810102202	SSIAD CARMI Sud Ouest	CARMAUX

Agence Régionale de Santé Occitanie
 26-28 Parc-Club du Millénaire
 1025, rue Henri Becquerel - CS 30001
 34087 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél : 04 67 07 20 07
www.ars.occitanie.sante.fr

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-03-22-001

06-DREAL -arrêté relatif au mode de désignation des
associations et fondations pour participer au débat sur
l'environnement

*06-Arrêté relatif au mode de désignation des associations agréées et de fondations reconnues
d'utilité publique pour participer au débat sur l'environnement au sein de certaines instances dans
la région Occitanie.*

- signé par M. le préfet de la région Occitanie -

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Direction Énergie Connaissance

**Arrêté relatif au mode de désignation des associations agréées et des fondations
reconnues d'utilité publique pour participer au débat sur l'environnement au sein de
certaines instances dans la région Occitanie**

Le préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L 141-1 et R 141-21 ;

Vu le décret n° 2011-832 du 12 juillet 2011 relatif à la réforme de l'agrément au titre de la protection de l'environnement et à la désignation des associations agréées, organismes et fondations reconnus d'utilité publique au sein de certaines instances ;

Vu le décret n° 2011-833 du 12 juillet 2011 fixant la liste des instances consultatives ayant vocation à examiner les politiques d'environnement et de développement durable ;

Vu la décision du pré-comité d'administration régional du 17 janvier 2017 ;

Considérant qu'il convient de fixer les modalités d'application, au niveau régional, de la condition prévue au 1° de l'article R.141-21 du code de l'environnement ;

Sur proposition du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement,

ARRÊTE :

Article 1er : Une association agréée dans le cadre régional ou national au titre de l'article L.141-1 du code de l'environnement, souhaitant prendre part au débat sur l'environnement se déroulant au sein de certaines instances consultatives régionales citées au décret n° 2011-833 du 12 juillet 2012, satisfait la condition visée au 1° de l'article R. 141-21 de ce même code lorsqu'elle justifie, pour l'exercice précédant la date de dépôt de la demande, du respect des trois exigences suivantes :

- un nombre de membres adhérents à jour de leur cotisation au moins égal à 90 ;
- des membres adhérents résidant dans au moins trois départements de la région Occitanie ;
- l'association exerce ses activités dans au moins trois départements de la région Occitanie.

Article 2 : Une fondation reconnue d'utilité publique, souhaitant prendre part au débat sur l'environnement se déroulant au sein de certaines instances consultatives régionales, satisfait la condition définie au 1° de l'article R.141-21 du code de l'environnement lorsqu'elle justifie, pour l'exercice précédant la date de dépôt de la demande, du respect des deux exigences suivantes :

- un nombre de donateurs au moins égal à 300 ;
- la fondation exerce ses activités dans au moins trois départements de la région Occitanie.

Article 3 : Le secrétaire général pour les affaires régionales et le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Toulouse, le

22 MARS 2017



Pascal MAILHOS

Préfecture Haute-Garonne

R76-2017-03-22-002

07-ZDSS - arrêté subdélégation financière exécutés par le SGAMI de Marseille et le centre de Services partagés

07- arrêté portant délégation d'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat au titre des différents programmes exécutés par le SGAMI de Marseille et le centre de Services partagés SGAMI de Marseille.

- signé par M. le secrétaire général de Zone de sécurité et de Défense Sud -



PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

SECRETARIAT GENERAL
DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

RAA

22 MARS 2017

Arrêté du **22 MARS 2017** portant délégation d'ordonnancement secondaire
des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat
au titre des différents programmes exécutés par le SGAMI de Marseille
et le centre de Services Partagés SGAMI de Marseille

Le Secrétaire général de la zone de défense
et de sécurité sud auprès du Préfet de la Région Provence-
Alpes-Côte d'Azur,
Préfet de la zone de défense et de sécurité sud,
Préfet des Bouches-du-Rhône

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;

Vu le décret n°2014-296 du 6 mars 2014 relatif aux secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur et modifiant diverses dispositions du code de la défense et de la sécurité intérieure ;

Vu le décret n°2012-1151 du 15 octobre 2012 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 7 décembre 2012 portant nomination de Monsieur Jean-René VACHER, sous-préfet hors classe, en qualité de secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud auprès du Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, Préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté interministériel du 8 décembre 1993 modifié portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 décembre 2016 portant affectation de Monsieur Hugues CODACCIONI, commissaire divisionnaire de la police nationale, en qualité d'adjoint au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur sud ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 mars 2014 portant organisation des secrétariats généraux pour l'administration du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) de la zone de défense et de sécurité sud ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 portant délégation de signature à Monsieur Jean-René VACHER, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité sud auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet de la zone de défense et de sécurité sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-2016-01-29-001 du 29 janvier 2016 portant délégation de signature à Monsieur Jean-René VACHER, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité sud, au titre du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique pour l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses imputées sur le budget de l'Etat ;

Sur proposition de l'adjoint au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur de Marseille

A R R E T E

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-René VACHER, sous-préfet hors classe, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité sud, la délégation de signature qui lui est accordée sera exercée par Monsieur Hugues CODACCIONI, commissaire divisionnaire de la police nationale, adjoint au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur sud.

TITRE PREMIER : MISSIONS RELEVANT DU RESPONSABLE DU BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME ZONAL N° 7 DU PROGRAMME 176

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} est donnée à Monsieur Sébastien TRUET, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de l'administration générale et des finances, à Madame Caroline AZAIS-BOYER, attachée d'administration de l'État, chef du bureau du budget, à Monsieur Frédéric BRIANT, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget, à Madame Geneviève MICHON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, à Monsieur Bernard GAT, secrétaire administratif de classe supérieure, à Monsieur Rémi COINSIN, secrétaire administratif de classe normale, à Madame Nathalie MARCHIONE, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Morgane JAMET, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Véronique FABIANI, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Isabelle STURINO, secrétaire administrative de classe normale, à Monsieur Antoine MARIN, secrétaire administratif de classe normale, à Monsieur Laurent FRANCOIS adjudant-chef, et à Madame Aïcha BOUZID, adjointe administrative, pour effectuer dans CHORUS la programmation et le pilotage des crédits du B.O.P. zonal n° 7 relevant du programme 176, notamment pour recevoir les crédits du B.O.P. zonal, répartir ces crédits entre les unités opérationnelles et procéder à des réallocations de crédits entre services, en cours d'exercice budgétaire.

**TITRE DEUX : MISSIONS RELEVANT DU RESPONSABLE DU BUDGET OPERATIONNEL
DE PROGRAMME ZONAL DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE
SUD DU PROGRAMME 216**

ARTICLE 1 :

Sont autorisés à exprimer les besoins de l'U.O. relative aux moyens alloués à la DSIC en gestion locale (centre financier 0216-CSIC-DSUD) adressés par les chefs de services dûment habilités, Madame Magali IVALDI, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, Madame Valérie DE OLIVEIRA, secrétaire administrative de classe supérieure, Madame Isabelle POELAERT, technicienne SIC de classe supérieure, Madame Christine VERCHER, adjointe administrative, appartenant tous au bureau des Moyens et Activités Transverses de la DSIC, dans la limite des montants fixés ainsi qu'à constater le service fait.

**TITRE TROIS : MISSIONS RELEVANT DU RESPONSABLE DE L'UNITE
OPERATIONNELLE SGAMI DE MARSEILLE ET DU RESPONSABLE DE
L'UNITE OPERATIONNELLE SGAMI PRESTATAIRE**

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} est donnée à Monsieur Sébastien TRUET, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de l'administration générale et des finances, à Madame Caroline AZAIS-BOYER, attachée d'administration de l'État, chef du bureau du budget, à Monsieur Frédéric BRIANT, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget, à Madame Geneviève MICHON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, à Monsieur Bernard GAT, secrétaire administratif de classe supérieure, à Monsieur Rémi COINSIN, secrétaire administratif de classe normale, à Madame Nathalie MARCHIONE, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Morgane JAMET, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Véronique FABIANI, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Isabelle STURINO, secrétaire administrative de classe normale, à Mme Aicha BOUZID, adjointe administrative, à Monsieur Antoine MARIN, secrétaire administratif de classe normale et à Monsieur Laurent FRANCOIS adjudant-chef, pour effectuer, dans CHORUS, la programmation et le pilotage des crédits de l'U.O. SGAMI Sud (centre financier 0176-DSUD-DSGA) relevant du programme 176.

ARTICLE 2 :

Sont autorisés à exprimer les besoins relevant de l'U.O SGAMI sud (centre financier : 0176-DSUD-DSGA) qui leur ont été adressés par les chefs de services dûment habilités, dans la limite des montants fixés pour chacun d'eux, ainsi qu'à constater le service fait, les agents, dont les noms suivent :

Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
CHAPPE Sabine	SANCHEZ Francis	SIMON Laura
DIEBOLD Morgane	COLLIGON Geneviève	IZZO Jean
VERNEUIL Hortense	MATTEI Muriel	JONQUIERES Jérémy
PEREZ Nathalie	IVALDI Magali	GOUILLARD Joelle
BOUSSANDEL Ibtisem	BROSSIER Christiane	JEAN-MARIE Nadège
NOWAK Sylvie	IBIZA-FISHER Geneviève	DI GENNARO Elena
CORVAISIER Richard	VERDIER-DELLUC Patricia	GAY Laeticia
CADART Séverine	VIALARS Marion	MAZZOLO Carine
REYNIER Béatrice	COSTANTINI Christine	DI DOMENICO Elsa
ROUMANE Sonia	BASTIDE Corinne	
BEDDAR Hocine	FARESS Hanan	LEVEQUE Marie-Odile
BIET Justine	KHERROUBI Houria	

Cette procédure dématérialisée sera effectuée sur l'interface informatique CHORUS Formulaire et, le cas échéant, sur des formulaires papiers.

ARTICLE 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} sera exercée Monsieur le Colonel Patrick HOAREAU, directeur de l'équipement et de la logistique, par Madame Ibtisem BOUSSANDEL, attachée d'administration de l'Etat, chef du pôle des affaires financières, pour effectuer dans CHORUS, la programmation et le pilotage des crédits de l'U.O. SGAMI Prestataire (centre financier : 0176-DSUD-DSPI) relevant du programme 176.

ARTICLE 4 :

Sont autorisés à exprimer les besoins relevant de l'U.O. SGAMI Prestataire (centre financier : 0176-DSUD-DSPI) qui leur ont été adressés par les chefs de services dûment habilités, dans la limite des montants fixés pour chacun d'eux, ainsi qu'à constater le service fait, les agents, dont les noms suivent :

Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
BOUBAKA Samia	BAUWENS Nathalie	JEAN-MARIE Nadege
BERAUD Sandra	CADART Séverine	OUAICHA Fatiha
BONIFACCIO Dominique	VERDIER-DELLUC Nathalie	FARESS Hanan
BOUSSANDEL Ibtisem	CARLI Catherine	REYNIER Béatrice

Cette procédure dématérialisée sera effectuée sur l'interface informatique GIBUS ou sur les formulaires Chorus et, le cas échéant, sur des formulaires papiers.

TITRE QUATRE : MISSIONS RELEVANT DU PROGRAMME 303

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1er est donnée à Monsieur Sébastien TRUET, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de l'administration générale et des finances, à Madame Caroline AZAIS-BOYER, attachée d'administration de l'État, chef du bureau du budget, à Monsieur Frédéric BRIANT, attaché d'administration de l'État, adjoint au chef du bureau du budget, à Madame Geneviève MICHON, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, à Monsieur Bernard GAT, secrétaire administratif de classe normale, à Monsieur Rémi COINSIN, secrétaire administratif de classe normale, à Madame Nathalie MARCHIONE, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Morgane JAMET, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Véronique FABIANI, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Isabelle STURINO, secrétaire administrative de classe normale, à Madame Aicha BOUZID, adjointe administrative, à Monsieur Antoine MARIN, secrétaire administratif de classe normale et à Monsieur Laurent FRANCOIS adjudant-chef, pour effectuer dans CHORUS, la programmation et le pilotage des crédits relatifs au fonctionnement des centres de rétention administrative relevant du centre financier 0303-CLII-DSUD du programme 303.

TITRE CINQ : MISSIONS RELEVANT DU RESPONSABLE DE L'UNITE OPERATIONNELLE CONTENTIEUX POLICE ET GENDARMERIE DU BUDGET OPERATIONNEL DE PROGRAMME : « AFFAIRES JURIDIQUES ET CONTENTIEUSES » DU PROGRAMME 216

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} est donnée à Monsieur Sébastien TRUET, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de l'administration générale et des finances, à Monsieur Jean-Pierre PLISTAT, attaché principal d'administration de l'État, chef du bureau du contentieux et du conseil juridique, à Monsieur Cyrille CAMUGLI, attaché d'administration de l'Etat, adjoint au chef du bureau du contentieux et du conseil juridique, chef du pôle « défense de l'Etat et de ses agents » et par Monsieur Daniel FANZY, attaché principal d'administration de l'Etat, adjoint au chef du bureau du contentieux et du conseil juridique, chef du pôle « réparation des dommages accidentels » pour effectuer, dans CHORUS, la programmation et le pilotage des crédits de l'UO contentieux police et gendarmerie, centre financier : 0216-CAJC-DSUD, relevant du programme 216 et constater le service fait.

**TITRE SIX : MISSIONS RELEVANT DU CENTRE DE SERVICES PARTAGES
MI5PLTF013**

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} est donnée Monsieur Sébastien TRUET, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de l'administration générale et des finances, et :

- à Monsieur Christophe CIANCIO, attaché d'administration de l'Etat, chef du CSP SGAMI Sud (centre de services partagés SGAMI Sud) en tant que service ordonnateur agissant pour le compte des responsables d'unités opérationnelles, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur les Programmes 176, 303, 152 (Titre V), 161,303, 724, 723, 216/ 148, 217, 232, 307 (titre II), 780 (titre II) ;
- au Commandant Karl ACCOLLA, coordinateur équipe GN CSP SGAMI Sud et à la Majore Sylvie SERRE, adjointe au coordinateur équipe GN, en tant que service ordonnateur agissant pour le compte des responsables des unités opérationnelles de la gendarmerie nationale en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Corse, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les Programmes 152 (gendarmerie nationale) et 105 (affaires étrangères).
- à Madame Virginie NATALE, attachée principale d'administration de l'Etat, chef du bureau des dépenses courantes (centre de services partagés SGAMI Sud) en tant que service ordonnateur agissant pour le compte des responsables des unités opérationnelles, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'Etat imputées sur les Programmes 176, 303, 152 (Titre V), 161,303, 724, 723, 216/ 148, 217, 232, 307 (titre II), 780 (hors titre II)

ARTICLE 2 :

Dans le cadre de l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes de l'État, délégation est accordée aux agents « responsables », dont les noms suivent, relevant du centre de services partagés CHORUS, en fonction de leur habilitation, aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des prescripteurs, et en particulier pour la validation des demandes de paiement (incluant les loyers de la gendarmerie relevant du P152), des engagements juridiques (incluant les loyers de la gendarmerie relevant du P152), des engagements de tiers, des recettes non fiscales et de la comptabilité auxiliaire des immobilisations :

Sur les Programmes 176, 333, 152 (Titre V), 161,303, 724, 723, 216 / 148, 217, 232, 307 (titre II), 780 (Hors titre II)		
Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
PERRIER Emilie	GALLARDO Karine	DAUMER Marlène
	VALLEJO Geneviève	MENDONCA Sofia

PRUDHOMME Sandy	MOLINOS Patricia	LEVEILLE Virginie
CORNEVIN Véronique	DINOT Anne-Marie	MILITELLO Audrey
MONTI Chantal	APELIAN Josiane	BOYER Marie-Antoinette
DIDONNA Jöelle	MARTINEZ Christiane	CASELLA Marjorie
CAILLOL Estelle	LUCAS Julie	DENJEAN Alexandra
TROMBETTA Aline	GORTARI Jenifer	EUGENE Jean-Marc
HOUDI Fatima	MANSARD Marie-Dominique	FOUILLAT Marisol
GALIBERT Jean-Paul	DAHMANI Anissa	ALBERT Aurélien
GRANDIN Catherine	GABOURG Martiny	ROBYN Aurélie
BROTO Liliane	RICHARD Céline	PELLETIER Christophe
PERRON Véronique	PRODEL Nicolas	RUIZ Evelyne
FARBAT Joëlle		TARD Rosie
BUTI Jacqueline	BERLIN Arnaud	ROUSSAS Corinne
LAGUILHON-DEBAT Angéla	LAFAYE Olivier	BIGOT Florian
BOUSSIE Marion	TRAIN Aurélie	BOULAIN Marie-hélène
HENOCQUE Alexandra	COQUET Adeline	BAS Bérangère
DESPERIEZ Julien	BOULLET Nicolas	PROST Julien
JURGENS Sabine		

Sur le Programmes 152 (Gendarmerie nationale), 105 (affaires étrangères)		
Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
TAILLANDIER Renaud	ENGEL Nathalie	MATTEI Magalie
ALBERT Aurélien	ROBYN Aurélie	BROTO Liliane
CASELLA Marjorie	IBERSIENE Soazig	SERRE Sylvie

ARTICLE 3 :

Dans le cadre de l'ordonnancement secondaire des dépenses et des recettes de l'Etat, délégation est accordée aux agents « gestionnaires », dont les noms suivent, relevant du centre de services partagés CHORUS, en fonction de leur habilitation, aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des prescripteurs et en particulier pour la saisie des demandes de paiement, des engagements juridiques, des engagements de tiers, des recettes non fiscales, de la comptabilité auxiliaire des immobilisations ainsi que de la certification du service fait :

Sur les Programmes 176, 333 , 152 (Titre V), 161,303, 724, 723, 216 / 148, 217, 232, 307 (titre II), 780 (Hors titre II)		
Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
ABIDALLAH-FATAN Amira	BIDIN David	BLIDI Mohamed
RIFFARD Elisabeth	BREFEL Baotien	DAUMER Marlène
DEGEILH Isabelle	DOUNA Sandy	SANCHO Emmanuelle
GALLARDO Karine	TRUONG VAN Sylvie	IMBAULT Laura
JEBALI Wafa	KWIECIEN Brigitte	ALBERT Aurélien
MARQUOIN-LAROUÏ Isabelle	MENDONCA Sofia	PISTORESI Leslie
PRUDHOMME Sandy	SALQUEBRE Claire	VALLEJO Geneviève
VUAILLET Sophie	ASSEN A ZANG Adèle	BAROZZI Elodie
BELKHATIR Sid	BOUDENAH Célia	CERATI Julie
CORNEVIN Véronique	DELALA Nadéra	DINOT Anne-Marie
DJERIAN Catherine	GALIBERT Véronique	GOULMY Laetitia
KARYDES Joanna	LEVEILLE Virginie	MAZET Pascale
MONTI Chantal	MILITELLO Audrey	MOLINOS Patricia
ROUSSEAU Edwige	ZAHRA Agnès	APELIAN Josiane
BOYER Marie-Antoinette	DEBREN Claudine	MARTINEZ Christiane
DIDONNA Jöelle		BELBACHIR Ammaria
BONO Cécile	DAHMANI Anissa	FOUILLAT Marisol
GALIBERT Jean-Paul	HERNANDEZ Emmanuel	HOUDI Fatima
JOURDAN Lucienne	MANSARD Marie-Dominique	BUTI Jacqueline
DENJEAN Alexandra	DORMOIS Sonia	EUGENE Jean-Marc
GABOURG Martiny		MAUREL Nadine

TROMBETTA Aline	CHAURIS Josée-Laure	MEIRONE Valérie
PEYRE Guilhem		ALLEGRO Esther
CAILLOL Estelle	CASELLA Marjorie	GANGAI Solange
HAMDI Anissa	LUCAS Julie	
	PELLETIER Christophe	RICHARD Céline
PERRON Véronique		
TARD Rosie	LAFAYE Olivier	PRODEL Nicolas
HERBIN Aurélie	BOURGUET Florence	BIGOT Florian
BERLIN Arnaud	BOIVIN Emilie	PEIGNE Sybille
ROUSSAS Corinne		BOULLET Nicolas
LAGUILHON-DEBAT Angela	OTOTESS Laetitia	PROST Julien
BOUSSIE Marion	TRAIN Aurélie	BOULAIN Marie-Hélène
HENOCQUE Alexandra	PERRIER Emilie	DESPERIEZ Julien
BAS Bérangère	MTOURIKIZE Nailati	RUIZ Evelyne
CUGUILLIERE Adeline	FORTE Monique	BOUCHET Mickael
FARBAT Joëlle	MEGUEDEM Frédérique	
ACCOLLA Karl	CIANCIO Christophe	NATALE Virginie
SERRE Sylvie	BREBANT Hervé	MESAS Amandine
COQUET Adeline	CELENTANO Anne	OULION Tony
TAPON Mélissa		

Sur le Programme 152 (gendarmerie nationale), 105 (affaires étrangères)

Nom Prénom	Nom Prénom	Nom Prénom
PRADELOU Estelle	GEORGE Christophe	FERMIGIER Véronique
PARODI Nathalie	MESAS Amandine	HADDOU Sabine
BARUTEU Nicole	BREBANT Hervé	JASLET Tiphaine
MOGUER Laury	ROUANET Régine	PEYRE Guilhem
DEKHIL Farida	MEIRONE Valérie	MARCHITTO Déborah
GARNIER Nathalie	CHAURIS Josée-Laure	CIANCIO Christophe
NATALE Virginie		

TITRE SEPT : MISSIONS RELEVANT DU SGAMI de MARSEILLE
(dépenses de personnel, frais de changements de résidence, frais médicaux).

ARTICLE 1 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} sera exercée par Madame Céline BURES, conseiller d'administration de l'intérieur, directeur des ressources humaines, Madame Charlotte REVOL, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe au directeur des ressources humaines, Monsieur Pierre MAGNARD, attaché d'administration de l'Etat, adjoint au chef du pôle d'expertise et de services, Monsieur Marc-Olivier BORRY, secrétaire administratif de classe normale, chef de la section des actifs du pôle d'expertise et de services, Madame Gaëlle OZANON, secrétaire administratif de classe normale, chef des sections préfectorales et administratifs du pôle d'expertise et de services, pour procéder à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'Etat et uniquement :

- pour le ministère 209, programmes 152, 216, 161, 176, 232, 307, 217 et 148,
- pour le ministère 258, programme 148, et
- pour le ministère 212, programme 333,

en vue de la liquidation des dépenses de titre II hors PSOP et de la liquidation des frais de changement de résidence.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues CODACCIONI, la délégation qui lui est consentie à l'article 1^{er} sera exercée par Madame Céline BURES, conseiller d'administration de l'intérieur, directeur des ressources humaines, Madame Charlotte REVOL, attachée principale d'administration de l'Etat, adjointe au directeur des ressources humaines, Madame Frédérique COLINI, attachée principale d'administration de l'Etat, chef du bureau des affaires médicales et sociales, et Madame Isabelle FAU, attachée d'administration de l'Etat, adjointe au chef du bureau des affaires médicales et sociales pour la programmation, le pilotage des crédits relatifs aux frais médicaux et la constatation du service fait. Au titre de la Délégation territoriale de Toulouse, la délégation sera exercée par Madame Catherine FEUILLERAT, attachée d'administration de l'Etat, chef du bureau des affaires sociales et Madame Geneviève GRAPPIN, secrétaire administratif de classe supérieure, adjointe au chef du bureau des affaires sociales, pour la constatation du service fait.

ARTICLE 3 :

L'arrêté du 26 septembre 2016 est abrogé.

ARTICLE 4 :

L'adjoint au secrétaire général pour l'administration du ministère de l'intérieur sud est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le **22 MARS 2017**
Le Secrétaire Général de Zone de Sécurité et
de Défense Sud

Signé
Jean-René VACHER

